

1 Psychologue – unité médico judiciaire de proximité

Référence : 3134-25-1275/SR du 08/08/2025



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Domaine : Psychologue

Direction de la coordination des soins

Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 8 août 2025

Date limite de candidature : Vendredi 29 août 2025

Postes à pourvoir : 1^{er} novembre 2025

Détails de l'offre : Emploi à mi-temps – Service médico judiciaire de proximité (UMJ)

Emploi RESPNC : Psychologue

Missions :

Le psychologue est affecté au sein du service de médecine légale, dont la mission est d'assurer des consultations de victimologie et des examens médicaux sur réquisition, à la demande des autorités judiciaires (parquet, police, gendarmerie) concernant des personnes mineures et adultes majeures. Les actes effectués peuvent être liés à l'activité de thanatologie (autopsie médico-légale, levée de corps, examen de corps).

Le psychologue contribue à l'évaluation de personnes majeures et mineures victimes de violences volontaires ou involontaires (maltraitance, violences psychologiques, verbales, physiques ou conjugales, accidents de la voie publique). Il procède à des entretiens individuels et évalue le retentissement psychologique des faits de violence en lien avec les faits évoqués dans le cadre d'une réquisition judiciaire, avec ou sans auditions filmées. Il répond aux demandes d'avis des médecins légistes. Il oriente les victimes vers des partenaires extérieurs pour un éventuel suivi.

Activités principales

Evaluation du retentissement psychologique des faits de violence :

- Entretien individuel de personnes majeures victimes de violences volontaires ou involontaires dans le but de produire un bilan du retentissement psychologique des faits. Le psychologue choisit une méthode correspondant à son domaine de compétence et utilise tous les outils nécessaires (outils d'évaluation, tests psychométriques...). Il observe et analyse la situation et le discours du sujet. Il recherche des signes évoquant un retentissement psychologique. Ceci permettra, si la justice le demande, une évaluation médico psychologique de l'Incapacité Totale de Travail par le médecin légiste, une consultation médico psychologique sera ainsi réalisée ;
- Examen psychologique de personnes mineures victimes de violences volontaires ou involontaires visant à décrire la personnalité du mineur, son parcours de vie, les étapes de sa construction et les éventuelles carences dont il a souffert, la présence éventuelle de troubles de la personnalité, la présence d'un traumatisme psychique ou d'un retentissement psychologique lié aux faits dénoncés. L'examen permet à l'issue d'évaluer le préjudice subi par le mineur et de donner un avis sur l'opportunité de mettre en place un suivi psychologique ou psychiatrique ;
- Présence sur réquisition de la justice avant l'audition vidéo en salle dite Mélanie, dans le but de préparer l'enfant à l'entretien en le sensibilisant et en le sécurisant afin d'atténuer son stress.

- Présence sur réquisition de la justice lors de l'audition vidéo en salle dite Mélanie, dans le but de rassurer le mineur et d'améliorer ainsi le recueil de sa parole.
- Rédaction d'un rapport adressé au service enquêteur requérant ou au magistrat. Dans ce rapport, il transmet une vision globale de la personne à la justice, recontextualise les violences dans un parcours de vie, recentre la procédure sur l'impact des faits pour la victime.

Échange en équipe avec le médecin légiste, l'infirmière et l'assistante médico-administrative autour de la situation afin d'évaluer de façon exhaustive le retentissement psychologique des faits

Proposition d'une orientation la plus adaptée après recensement et analyse des besoins des victimes.

Activités secondaires

- Collaboration avec les autres membres de l'équipe du service ;
- Contribuer à l'amélioration de prise en charge psychologique des personnes accueillies dans le service ;
- Réalisation d'études et de travaux de recherche de veille professionnelle ;
- Participation à des groupes de travail ;
- Participation aux réunions de service ;
- Participation à la formation et à l'information des équipes pluriprofessionnelles internes ou externes (formation, soutien, groupes de parole, analyses des pratiques, analyse institutionnelle) ;
- Participation à la création d'un réseau de professionnels pouvant proposer aux victimes un accompagnement psychologique ou psychiatrique ;
- Participer aux études de cas avec l'ensemble de l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Contribution aux rencontres avec les partenaires extérieurs ;
- Réalisation du bilan annuel de son activité.

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Licence de psychologie et Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence...)
- Formation et expérience en victimologie et psychotraumatologie appréciées
- Approche médico-légale et/ou victimologie
- Evaluation psychologique (recueil d'information, entretiens cliniques, travail de synthèse, restitution, rédaction d'un rapport adressé au service enquêteur requérant ou au magistrat)
- Psychologie clinique et psychopathologie, spécifiquement le traumatisme psychologique
- Connaissances en protection de l'enfance / droit de la famille
- Éthique et déontologie professionnelle

Savoir-faire :

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences

Comportement professionnel :

- Éthique et déontologie
- Sens du service public
- Adaptabilité et disponibilité
- Discrétion

- Rigueur
- Relationnel adapté
- Sens du travail en équipe
- Sens de la planification et de l'organisation
- Respect du secret professionnel et du droit de réserve, du secret judiciaire

**Contact et informations
complémentaires :**

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Nathalie CHEVALIER,
Cadre supérieur de santé - tél : 20.80.00 poste 8048 / [mail : nathalie.chevalier@cht.nc](mailto:nathalie.chevalier@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines- Cellule recrutement - CHT
- mail : recrutement@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique